

Rapport d'activité 2011

EDITO

En tant que nouveau Président du SIRD, j'ai la charge de vous présenter le rapport d'activité de l'année 2011.

Comme vous le savez, l'année s'est écoulée sous la présidence de Michel BAFFERT, dont je salue ici le dévouement et la qualité du travail conduit. Je vous renouvelle ainsi mes engagements à poursuivre le travail engagé par mon prédécesseur, dans un esprit de continuité et de concertation.

Le SIRD évolue, la volonté et l'engagement de tous seront nécessaires pour l'aboutissement de nos projets car dans un contexte national difficile et incertain lié à la réforme des collectivités territoriales, l'année 2011 a constitué une année cruciale pour le SIRD, posant légitimement la question de son devenir.

Devant cette interrogation, les élus du SIRD, sous la Présidence de Michel BAFFERT, dont je salue l'initiative et le travail, ont su mener les 1^{ère} assises de l'intercommunalité pour répondre aux questions de l'avenir de l'intercommunalité de proximité, de sa place, et de son articulation avec les communes, et la communauté d'agglomération.

- les 150 élus du SIRD, rassemblés le 26 janvier 2011 ont exprimé une conviction qu'il existe, entre le niveau communal et celui de l'agglomération, des bassins de vie cohérents où il est essentiel que les équipes municipales travaillent en commun de façon organisée sur des sujets qui touchent au quotidien. (vie associative, culturelle et sportive, l'insertion et l'emploi, la prévention de la délinquance, la sécurité, les services aux personnes âgées...).

Une conviction qui s'appuie sur l'identité forte d'un territoire de coopération intercommunale ayant une longue histoire, connaissant une continuité urbaine cohérente et ayant développé de nombreux projets communs.

Mais également sur la volonté de maîtriser au plus proche du terrain et des citoyens les décisions intercommunales qui les concernent, tout en approfondissant les différentes formes de mutualisation et de coopération.

En somme de préserver la proximité avec les habitants par une véritable gouvernance sur le territoire.

Fort de ses constats, le SIRD qui procède de notre capacité à fédérer nos 6 communes, a redéfini son projet de territoire, relevant le défi d'un renforcement simultané de l'intercommunalité de proximité et de l'aspiration métropolitaine, autour de trois axes:

- Développer l'action du SIRD dans une dynamique de rapprochement avec les actions de proximité de la METRO,
- Adapter les compétences du SIRD pour développer des coopérations à la carte
- Renforcer la mutualisation

Le SIRD continue ainsi à agir et à décliner son projet territorial à travers trois champs prioritaires, au coeur des problématiques actuelles et qui constituent les piliers de son action

Assurer un développement équilibré du territoire

Mutualiser les moyens et les ressources

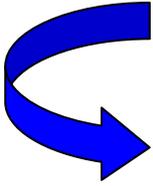
Renforcer la cohésion du territoire

Réduire les inégalités

Je vous invite donc à parcourir ce rapport annuel, qui témoigne de notre volonté de contribuer aux changements de demain. A relever les défis qui exigent que nous continuions à réfléchir ensemble, élus, fonctionnaires, techniciens, partenaires, citoyens à ce que nous souhaitons pour maîtriser notre futur.

Le Président
Christian COIGNÉ
Maire de Sassenage

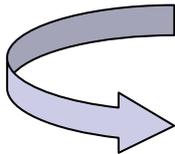
SOMMAIRE



LE SIRD

Un territoire p 4

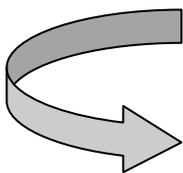
Une organisation p 6



L'ANNE 2011 : TEMPS FORTS

L'activité compétences par compétences p 9

Perspectives p 22



DES MOYENS AJUSTES

Bilan social p 23

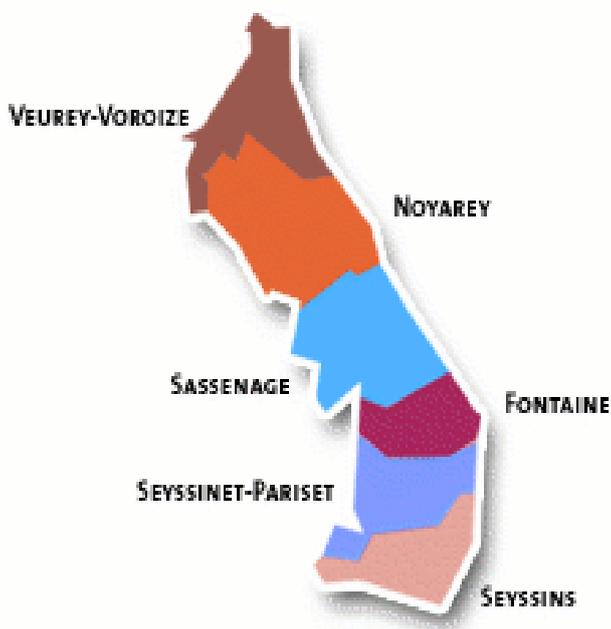
Bilan financier p 28

TERRITOIRE

Le syndicat intercommunal de la Rive gauche du Drac

PRESENTATION

- > 18 délégués
- > > 20 employés
- > 4 grandes compétences
 - > 6 868 K€ de budget
 - > 6 communes
 - > 56 572 Habitants
- > Densité de population : 834 Hab/km²
- > Taux d'activité de 73%
- ... > **Nombre de demandeurs d'emploi au 31.12.2011 (toutes catégories) 3285**



LES COMPETENCES DU SIRD

- Concertation et réflexion sur les projets et équipements de la rive gauche du Drac

‘Plan Piscines

‘Projet de territoire : Schéma directeur Intercommunal des sports, groupe de réflexion sur les écoles de musique, groupement de commandes....

- Construction et maintenance des équipements sportifs

‘Reconstruction du gymnase Gérard Philippe

‘Restructuration de la salle Belledonne

‘Agrandissement du gymnase Yves Brouzet

‘Reconstruction du gymnase A. Fleming

‘Maintenance sur les équipements

- Insertion et emploi

‘Relations économique, développement local

‘Accompagnement à la recherche d'emploi

‘Développement des emplois de proximité

‘Orientation, formation

- Prévention de la délinquance

‘Médiation sociale et de nuit

‘Aide et soutien aux victimes

‘Prévention des conduites addictives

TERRITOIRE

Un TERRITOIRE caractérisé par une population **globalement stable depuis plusieurs années et vieillissante**, tout comme au niveau national ;

· Une **proportion de cadres** supérieure à la moyenne nationale ; et un **taux de chômage inférieur à la moyenne nationale** mais comprenant de fortes disparités territoriales et des quartiers qui concentrent des taux de chômage élevés largement au dessus des moyennes du SIRD et de l'agglomération Grenobloise.

Le SIRD agit en autonomie sur la base des décisions des élus communaux siégeant au SIRD , tout en étant complètement intégré au fonctionnement des collectivités de l'Agglomération Grenobloise .

Le SIRD est situé au centre d'une aire urbaine de plus d'un demi million d'habitants. Cette particularité géographique a concouru à la nécessité de définir des politiques communes sur certaines problématiques (A 480, TNS) ; rappelant ainsi la nécessité d'avoir une instance de concertation intercommunale pour les élus de la Rive gauche.

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE	SUPERFICIE En Km2	DENSITE	NOMBRE DE CHOMEURS AU 31.12.2011
FONTAINE	22208	6.7	3274,2	1678
NOYAREY	2309	16.9	130,8	97
SASSENAGE	11184	13.3	798,9	553
SEYSSINS	7087	8.00	872,2	277
SEYSSINET-PARISSET	12381	10.7	1149,8	620
VEUREY-VOROIZE	1403	12.2	112,9	60

ORGANISATION

LE CONSEIL SYNDICAL COMPREND 18 MEMBRES RÉPARTIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

1 PRESIDENT
5 VICE-PRESIDENTS DELEGUES
12 CONSEILLERS SYNDICAUX

LES INSTANCES DECISIONNELLES : le Bureau syndical, Le Comité syndical.

Le bureau -

Le bureau est élu par le comité syndical, sur la base d'un représentant par commune. Il est composé du Président et des 5 Vice-présidents délégués, soit 6 personnes au total. IL constitue la commission Réflexion, concertation sur les projets de la rive gauche du Drac.

Le Bureau coordonne et contrôle toutes les activités d'études et d'équipements du syndicat inter-communal. Il propose le budget général, il fixe la date et l'ordre du jour des réunions et décide éventuellement de réunions extraordinaires.

Le Comité -

Le Comité syndical est composé d'un délégué communal par compétence, ils sont élus par le Conseil Municipal de chaque commune adhérente. Sauf pour la compétence Prévention de la délinquance : les communes sont représentées par un membre désigné par elles.

Aucune strate démographique ne vient corriger les règles de représentation. Chaque commune dispose de 3 représentants. + 1 au titre de la prévention de la délinquance qui ne siège pas au sein du comité syndical

Compétences	Concertation et réflexion sur les aménagements ou projets spécifiques à la rive gauche du Drac	Insertion /emploi	Construction et maintenance des établissements sportifs liés aux activités scolaires	Prévention de la délinquance Le bureau syndical +
Villes				
Fontaine	Titulaire : Yannick BOULARD Vice-président Suppléant : J.Paul TROVERO	Titulaire : Claudine DIDIER Suppléant : Nourdine SAKIRDA	Titulaire : Marilyne MASTROMAURO Suppléant : Stéphane PALUMBO	Titulaire Nourdine SAKIRDA
Seyssinet-Pariset	Titulaire : Marcel REPELLIN Vice-président Suppléant : Françoise BOMBINO	Titulaire : Véronique GONNET Suppléant : Carmen GUGLIELMI	Titulaire : jacques GAUTHIER Suppléant : Anne BROUZET	Titulaire Véronique GONNET
Sassenage	Titulaire : Christian COIGNÉ Vice-président Suppléant : Amédée MATRAIRE	Titulaire : Valérie BELLE Suppléant : Michèle CHAUSSAMY	Titulaire : Patrick MOLINARO Suppléant : Valérie BELLE	Titulaire Assunta ROSA - BEDIN
Seyssins	Titulaire : Michel BAFFERT Président Suppléant : Jacqueline CHAPUIS	Titulaire : François GILBERT Suppléant : Françoise COLLOT	Titulaire : Martine BROUZET Suppléant : Pascal FAUCHER	Titulaire : Jacques LORTHOIR
Noyarey	Titulaire : Denis ROUX Vice-président Suppléant M. Agnès SUCHEL	Titulaire : Gisèle FRIER Suppléant Béatrice BALMET	Titulaire : Aldo CARBONARI Suppléant : Alain CHARBIT	Titulaire : Jean-marie CAMACHO
Veurey-Voroize	Titulaire : Guy JULLIEN Vice-président Suppléant : Monique RAMUS	Titulaire : Jeanine CARRIER Suppléant Françoise DREVON	Titulaire : Jacqueline TESSAIRE Suppléant : Francette AMBLARD	Titulaire : Jacqueline TESSAIRE

ORGANISATION

LES INSTANCES DE CONCERTATION

Les commissions :

Elles sont au nombre de trois :

La commission insertion-emploi est composée du Vice-président délégué à la compétence, d'un représentant par commune (délégué à la vocation Insertion-emploi), de la direction de la MIPE. Elle se réunit toutes les 6 à 8 semaines.

Elle fixe les orientations de la MIPE et propose les actions à valider ;

Les travaux de la commission sont rapportés à chaque séance du comité syndical.

Un flash info est rédigé et adressé à l'ensemble des communes à chaque réunion de la commission Insertion-Emploi.

La commission « établissements sportifs »

Elle est composée du Vice-président délégué à la compétence, des élus aux sports délégués à la vocation, des Directeurs des sports des communes ainsi que des services techniques du SIRD et de la Direction.

Elle propose la programmation des investissements de l'année N+1, la planification des créneaux horaires et des manifestations d'Aristide Bergès. Elle est consultée et se réunit sur tous les projets de reconstruction ou de restructuration des équipements mais également pour toute question ayant trait au fonctionnement du complexe A.Bergès.

Les travaux de la commission sont rapportés à chaque séance du comité syndical.

La commission prévention de la délinquance est composée du Vice-président délégué à la compétence, d'un représentant par commune (délégué à la vocation prévention de la délinquance), de la coordinatrice Prévention-sécurité. Elle se réunit environ tous les 3 mois.

Elle fixe les orientations de la politique prévention et sécurité sur le territoire dans le cadre du CISPD et propose le plan d'action à valider ;

Les travaux de la commission sont rapportés à chaque séance du comité syndical.

Pour les trois commissions, le nombre de leurs membres n'est pas limitatif, elles peuvent se faire assister de personnes compétentes extérieures (élus - administrations - services - prestataires).

COMMISSIONS	VIVE-PRESIDENTS DELEGUES	CONSEILLERS SYNDICAUX	SERVICES REFERENTS
INSERTION-EMPLOI	Y. BOULARD	C.DIDIER, V.GONNET, J.CARRIER, V.BELLE, G.FRIER, F.GILABERT	MIPE : F TRAN CONG
EQUIPEMENTS SPORTIFS	G. JULIEN	M. BROUZET, J. GAUTHIER, M.MASTROMAURO, P.MOLINARD, A CARBONARI, J.TESSAIRE	SERVICES TECHNIQUES : E. BERARD
PREVENTION DE LA DELINQUANCE	M. REPELLIN	N. SAKIRDA, A ROSA-BEDIN, M.CAMACHO, J.TESSAIRE, J.LORTHIOIR, V.GONNET	PREVENTION : M.ANDREU

ORGANISATION

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

Relais d'opinion et agents de terrain, les 20 agents du SIRD mettent quotidiennement en application les orientations et décisions adoptées par le conseil syndical. Ils assurent le fonctionnement régulier des services et des équipements gérés par le SIRD, dans tous les domaines relevant de sa compétence.

Le Président du SIRD
Michel BAFFERT (Christian COIGNE à compter du 7 juin 2012)

Direction générale des Services
Christelle POLENTINI

DELEGATIONS OPERATIONNELLES

DELEGATIONS FONCTIONNELLES

Délégation	Ø accompagnement des demandeurs d'emploi : Francine TRAN CONG
Insertion/ emploi	Ø Relations économiques : Francine TRAN CONG / F.BREYSSE

Délégation	Ø Constructions : Elisabeth Bérard
Gestion technique des bâtiments	Ø Gestion technique des bâtiments : Elisabeth Bérard Ø Etudes : Elisabeth Bérard

Délégation	Ø complexe sportif : Aristide Bergès : Hélène BAPTISTE
sport et service au public	Ø Autres gymnases du SIRD : Elisabeth Bérard

Délégation	
Prévention de la délinquance	Magali ANDREU

Délégation	Ø Service finances : Christelle POLENTINI
Ressources et moyens	Ø Service comptabilité/paye : Margaret CONSTANTINIDES Ø Système d'information , de communication et événementiel : Hélène BAPTISTE Ø ressources humaines : Christelle POLENTINI/ Hélène BAPTISTE Ø Commande publique : Christelle POLENTINI/Elisabeth BERARD

FAITS MARQUANTS

ASSISES DE L'INTERCOMMUNALITE

Dans le prolongement des premières assises, à la suite desquelles le SIRD a été conforté, un plan d'action de renforcement des liens avec ses communes a été validé par les élus du SIRD.

Le principe d'un temps fort annuel regroupant l'ensemble des conseillers municipaux du territoire a été institué permettant l'échange, la participation et l'information sur les travaux du SIRD.

Les deuxième assises se sont ainsi déroulées en février 2012 avec pour objectif de faire un bilan à un an du plan d'action issu des premières assises.

RETOUR SUR LE PLAN D'ACTION

Trois axes ont été définis sur le plan d'actions arrêté par le SIRD à l'issue des Assises de l'intercommunalité de proximité du 26 janvier 2011:

- Axe 1: développer l'action du SIRD dans une dynamique de rapprochement avec les services de proximité de la MÉTRO,
- Axe 2: adapter les compétences du SIRD pour développer les coopérations à la carte,
- Axe 3: renforcer la mutualisation.

Dans le cadre de l'axe 2 et 3 du plan d'action : 5 thématiques ont été ciblées en concertation avec les élus et les DGS

- Le sport
- La culture
- La prévention de la délinquance
- Le social
- Le positionnement du Territoire

Autant de champs que les communes et le SIRD, après concertation, ont jugé comme comportant des problématiques pouvant être traitées à l'échelle intercommunale



FAITS MARQUANTS

ASSISES DE L'INTERCOMMUNALITE

POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF : Conforter et développer le SIRD comme structure de concertation et de dialogue au niveau du territoire.

Lors des assises de l'intercommunalité du 26 janvier, la question de l'articulation entre les communes et les différents niveaux d'intercommunalité a fait l'objet d'un débat nourri. La proposition du Président de la METRO, d'organiser les actions de proximité de la communauté d'agglomération sous forme déconcentrée et sectorisée, tant en ce qui concerne les services que leur régulation politique a ouvert une perspective nouvelle qui a fait l'objet de nombreuses réactions.

Fort de cette proposition, le SIRD s'est attaché avec la METRO à définir un cadre de coopération possible, en développant l'action du SIRD dans une dynamique de rapprochement avec les actions de proximité de la MÉTRO :

Eriger le comité syndical du SIRD en comité de secteur de la MÉTRO,

Définir le périmètre des actions de proximité concernées,

Définir les modalités de gouvernance du comité de secteur,

Définir l'articulation des services de la MÉTRO avec ceux du SIRD.

LES ASSISES DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE PROXIMITÉ

Au moment où la réforme territoriale prévoit la suppression de syndicats, celui de la rive gauche du Drac, le SIRD, a depuis longtemps engagé une réflexion sur son devenir. C'est en janvier dernier, à l'occasion d'un séminaire baptisé « Les Assises de l'intercommunalité de proximité » que ses membres ont formulé leurs premières propositions. Retour sur cet événement avec Michel Baffert, président du SIRD.

par Masrine Kahia



FAITS MARQUANTS

ASSISES DE L'INTERCOMMUNALITE

1) THEMATIQUE SPORT

CONSTRUCTION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL DU SPORT

Objectifs :

- Construire un véritable maillage local et territorial des équipements et de l'offre sportive
- Concilier les exigences des équipements avec les besoins et pratiques locales dans un contexte de contraintes d'équilibre financier
- Prendre en compte la diversité et développement des besoins en terme de pratique
- Réhabiliter / construire une offre d'équipements sportifs répondant aux exigences de développement durable et équilibrée sur l'ensemble du territoire, en répondant à la nécessaire complémentarité des équipements et au maillage.
- Structurer l'offre sportive

Pilotage de la démarche par le SIRD, autour des instances suivantes : Le bureau assure le cadrage politique et valide les différentes étapes.

Un comité de pilotage basé sur la commission sport associant élus aux sports et techniciens assure le suivi technique du dossier et prépare les travaux en vue des arbitrages du bureau
Production de la première phase : juin 2012

2) THEMATIQUE CULTURE

REFLEXION SUR LES ECOLES DE MUSIQUE

Objectifs :

Établir un diagnostic partagé du fonctionnement des écoles de musiques du territoire afin de dégager des potentielles pistes de travail en commun, mutualisation, ou modification de la structuration de l'offre. A partir de ce diagnostic partagé, élaborer une stratégie, sur une dynamique d'évolution, prenant en compte les différentes échelles territoriales. Un premier partage des stratégies potentielles sera mené conjointement avec les directeurs des écoles de musique et les maires-adjoints à la culture

Pilotage de la démarche : Diagnostic partagé réalisé par les DGS et leurs collaborateurs, Piloté par Pierre-Yves DROGUE, DGS de la ville de Seyssinet-Pariset, avec l'appui du SIRD.

3) THEMATIQUE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Objectifs :

Réorienter la compétence dans un objectif d'efficacité.

ARBITRER et REORIENTER le plan d'action (après recensement des besoins et bilan des actions), sur l'axe « prévention de proximité » et suppression des actions portées parallèlement par la METRO (suppression des doublons).

Globalement la volonté d'axer notre action sur la PREVENTION JEUNESSE au sein et aux abords des établissements scolaires, sur l'espace public, sur la prévention des conduites addictives et la violence,

FAITS MARQUANTS

ASSISES DE L'INTERCOMMUNALITE

4) THEMATIQUE SOCIALE

LA MIPE ET LA MISSION LOCALE

OBJECTIFS :

Renforcer le positionnement de la MIPE comme un des éléments structurants des politiques sociales
Optimiser la coordination avec les communes sur le travail partagé

ACTIONS PROPOSEES

Mettre en place de façon formalisée un protocole d'échange d'information entre la MIPE et les communes
Renforcer le lien MIPE/Communes sur le traitement des situations individuelles

PILOTAGE DE LA DEMARCHE

Conduite du projet en interne par Francine TRAN CONG, directrice de la MIPE
Groupe de travail composé de la Commission Insertion Emploi, des directeurs des CCAS et des élus aux affaires sociales

REFLELEXION TRANSVERSALE SUR LE TRAVAIL SOCIAL : CONSTRUIRE UN DIAGNOSTIC A L'ECHELLE DU SIRD

OBJECTIFS :

Mise en place d'un comité de coordination pour établir un diagnostic du territoire avec identification des problématiques sociales et dans un second temps des propositions d'orientation et d'actions

Une réflexion à croiser avec une analyse juridique qui peut être confiée en externe sur les obligations respectives du Département et des communes au regard de la répartition des compétences et sur l'identification des risques de transferts de charges rampants du Département vers les communes.

Proposer une position commune vis-à-vis de l'organisation des services de la maison du territoire du département,

FAITS MARQUANTS

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Les Missions du SIRD : Favoriser la pratique sportive par la rénovation et la création d'équipements sportifs. Assurer l'équité sur le Territoire. Offrir des services publics optimisés pour une qualité de vie améliorée.

Par la fédération des moyens des communes, mener à bien des projets ambitieux dans un contexte budgétaire contraint.

RECONSTRUCTION DU GYMNASE A. FLEMING

Après le temps des études, la fin de l'année 2010 a vu le démarrage du chantier de reconstruction pour une première réalisation du SIRD aux normes BBC. L'année 2011 a été entièrement consacrée à la construction du bâtiment, 88% du budget d'investissement y est consacré.

Construction en bois d'une surface utile 2300 m², pour un bâtiment comprenant une grande salle d'évolution et une salle polyvalente équipée d'un mur d'escalade. Budget 6 000 000 €. dont 2 M d'€ de subventions du CGI, 2 M d'€ d'emprunt, et 2M d'€ de fonds propres. Equipement qui a vocation à accueillir 700 collégiens et une dizaine d'associations.

Livraison de l'opération : sept 2012



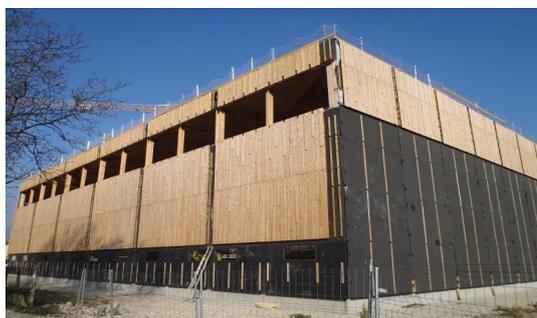
EQUIPEMENTS TECHNIQUES cibles HQE

- panneaux solaires thermiques en toiture, pour alimenter l'eau chaude sanitaire.

- Façade Sud, le bardage métallique est un mur type solarwall, pour un dispositif de récupération de chaleur pour le chauffage

- Gestion des Eaux Pluviales : elles sont récupérées dans une cuve enterrée de 10m³ utilisable pour les sanitaires et l'arrosage.

- l'ensemble des matériaux et des procédés constructifs concourent à la réalisation du BBC, la qualité de la réalisation a occasionnées de nombreuses demandes de visites de chantiers, 3 ont déjà été organisées.



Visite du chantier

DONNEES GLOBALES

- 3000 heures d'utilisation du gymnase Aristide Bergès en 2011
- 20 associations utilisatrices du complexe sportif Aristide Bergès pour 1500h d'utilisation (dont 450 en week-end)
- + de 1200 lycéens accueillis pour 1500h d'utilisation
- 4.8 ETP affectés à la compétence
- 3 624 762,06 € de dépenses totales sur la compétence
- 1 055 311 € de contributions communales à la compétence
- Personne référente : Elisabeth BERARD

FAITS MARQUANTS

INSERTION EMPLOI

Les Missions du SIRD : Accompagner l'ensemble des demandeurs d'emploi du Territoire à la reprise d'activité. Apporter aide et conseil aux salariés. Par une approche individualisée, favoriser un parcours emploi pérennisé. Construire des liens actifs avec les opérateurs économiques. Se coordonner avec les partenaires de l'emploi pour une plus-value des actions menées.

Bilan 2011

Crise économique :

Après une stabilisation de l'évolution des demandeurs d'emploi en 2010, *une hausse des demandeurs d'emploi* est constatée sur 2011. La crise a marqué plus fortement les plus de 50 ans et aucune reprise n'est amorcée sur cette classe d'âge, *de même le public féminin est en forte hausse*, en raison de l'emploi précaire occupé majoritairement par les femmes.

Accompagnement des usagers :

Une diversité de profils et de niveaux confirmée cette année (demandeur d'emploi, salarié, retraité, ..)

La demande principale reste l'emploi. Augmentation des suivis de personnes de plus de 60 ans

On note une forte augmentation des publics féminins (de 12 points) qui représente 2/3 des publics accompagnés cette année. Soit 58% des publics contre 44% l'année précédente

Accentuation de l'accueil et des difficultés des primo-arrivants. Difficulté dans l'apprentissage de la langue française faute d'offre de formation suffisante et opérationnelle.

Des actions de formation et de mobilisation vers l'emploi quasi inexistantes pour les demandeurs non bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) ou du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)

Des moyens qui diminuent (pôle-emploi, CGI, RRA..) sur la mobilisation des aides et les prestations financières induites

Les secteurs d'activité recherchés restent prioritairement les services aux personnes et aux collectivités ainsi que le secteur administratif.

Relations économiques

Poursuite de la professionnalisation de tous les conseillers emploi : formation, augmentation des compétences, réflexion interne sur l'accompagnement des entreprises, préparation des candidats aux jurys de recrutement, échanges hebdomadaires sur les offres, prospection ciblée, visite entreprise, action de sensibilisation, développement des outils de communication à destination des entreprises. La mission est coordonnée par un conseiller chargé des relations entreprises qui suit les actions et élabore le plan semestriel.

En parallèle, développement des relations avec les collectivités locales, tant pour le recrutement des contrats aidés, que les remplacements de personnels absents.

Le Revenu de solidarité active

Une mise en œuvre occasionnant dysfonctionnements, questionnements et réorganisation permanente. Le volume quantitatif ne soulève pas de problématique majeure. En revanche, la gestion des orientations vers la MIPE soulève des questions importantes en terme de qualité de Suivi. De même que l'absence de liberté dans la gestion de nos files actives (attribuée par la plateforme d'orientation) alors que nous sommes soumis à des obligations d'atteinte d'objectifs quantitatifs déterminés dans nos conventionnements avec le CGI et le PLIE.

FAITS MARQUANTS

INSERTION EMPLOI

ACCUEILS ET SUIVIS DU PUBLIC 2011

1ERS ACCUEILS	282
SUIVIS	435
TOTAL	717

Evolution de 3% du nombre de publics accueillis

PAR VILLE

FONTAINE	NOYAREY	SASSENAGE	SEYSSINET	SEYSSINS	VEUREY	AUTRES
407	10	94	128	43	3	32

71

presque **2/3** de femmes, 58% des publics accueillis, hausse de 12 points

PAR SEXE

MASCULIN	FEMININ
296	421

23% n'ont aucune qualification
66% ont une qualification inférieure au BAC

1/3 niveau >= IV

39,1 ans
Âge moyen

Diminution de l'âge moyen d'une année

PAR NIVEAU

NIVEAU	NR	VI	VB	V	IV	III	II	I
2011	16	168	142	168	101	69	19	34

VI pas de formation
VB CFP—CFG
V CAP—BEP—CFPA
IV BP—BT—BAC
III DUT—BTS
II Licence—Maîtrise
I Maîtrise—DESS—DEA

PAR AGE

< 30 ans	127
31 à <35 ans	139
36 à <40 ans	118
40 à <45 ans	130
45 à <50 ans	81
50 à <55 ans	64
55 à <60 ans	45
> = 60 ans	13

51.5% des publics vivent seuls (célibataires, veuf, divorcés..)

Dont près de 40% avec enfants à charge

SITUATION FAMILIALE

NR	24
célibataire	221
marié / vie maritale	323
séparé / divorcé / veuf	149

SITUATION FAMILIALE et NOMBRE D'ENFANTS

	0	1	2	3	>= 4
célibataire	183	21	13	3	1
marié / vie maritale	110	51	94	48	20
séparé / divorcé / veuf	62	27	29	24	7

FAITS MARQUANTS

INSERTION EMPLOI

SORTIES 2011

	ABAN- DON	AUTRES	RELAIS	DEMENA- GEMENT	NON ENCLEN- CHE	CREATION ENTREPRI- SE	CDD > 6	CDI TPS PAR- TIEL	CDI	FORMA- TION
NB PERSON- NES	35	56	24	11	24	6	48	23	12	10

Les 249 sorties sur l'année 2011 se répartissent en 99 dites « positives » et 150 autres. Les sorties « emploi » ou « formation » sont toutes consolidées après 6 mois dans l'emploi. Les sorties « autres » regroupent des situations très diverses, depuis la réorientation vers un partenaire (service social ou pôle emploi) jusqu'à l'abandon du parcours. Nette augmentation du nombre d'abandons sur les dispositifs, qui s'explique en partie par les difficultés d'orientation du RSA.

1 an et demi et la durée moyenne d'un parcours avant la sortie

RELATION ECONOMIQUE 2011

298 entreprises en contact (MIPE uniquement) dont 52 nouvelles

86 embauches conclues

506 candidatures présentées

219 offres d'emploi gérées

DONNEES GLOBALES MIPE

717 personnes accueillies

86 embauches

586 016 € de Budget

445 716 € de Contributions communales

10 personnes affectées au Service 8.6 ETP

4 permanences hebdomadaires

Responsable : F.TRAN CONG

FAITS MARQUANTS

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Les Missions du SIRD :

Faciliter la coordination des actions de prévention et de sécurité sur un territoire. Apporter des actions concrètes et partenariales à des problématiques réellement identifiées dans le cadre d'un plan d'action soumis à évaluation.

Mise en œuvre d'action innovantes pour assurer la tranquillité publique.

UN NOUVEAU PLAN D'ACTION pour 2011-2013

Dans le prolongement des réflexions sur les assises, le SIRD amorce un travail approfondi sur ses compétences. Il lui paraît, en effet, essentiel de réfléchir au contenu des compétences et leur articulation avec les communes et la communauté d'agglomération. Cette réflexion porte notamment sur la compétence Prévention de la délinquance ; d'une part par la nécessité d'adapter ses actions à l'évolution des besoins du territoire et d'autre part par la prise en compte des orientations des acteurs institutionnels qui œuvrent conjointement à la mise en œuvre des politiques de prévention sur le SIRD.

Parallèlement la mise en place d'un CISPd d'agglomération, (30 mai 2011), réinterroge les champs d'actions des CISPd locaux bien qu'il n'ait pas vocation à se substituer à eux.

Il s'est agit de déterminer pour chaque action le niveau d'intervention le plus pertinent (communes, SIRD, METRO). A la suite de cette réflexion, Un document d'orientation pour 2011-2013 a été validé à l'automne qui précise :

REORIENTATION du plan d'action (après recensement des besoins et bilan des actions), sur l'axe « prévention de proximité » et suppression des actions portées parallèlement par la METRO (suppression des doublons).

Globalement la volonté d'axer notre action sur la PREVENTION JEUNESSE au sein et aux abords des établissements scolaires et sur l'espace public sur la prévention des conduites addictives et la violence.

Ce qui est supprimé : l'observatoire local de sécurité, l'évaluation de la vidéo-protection, les TIG et mesures de réparations pénales, dispositif VVV, prévention des cambriolages

Ce qui est poursuivi : la médiation de nuit et son évaluation, la médiation scolaire, l'aide aux victimes, le traitement des violences conjugales

Ce qui est renforcé : les cellules de veille, la prévention des conduites addictives, le travail partenarial avec les établissements scolaires sous la thématique « prévention des incivilités scolaires »

FAITS MARQUANTS

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

PLAN D'ACTION CHIFFRES CLEFS

MEDIATION DE NUIT

Objectifs	Bilan 2011	Budget 2011	Perspectives
<p>Construire ou reconstruire du lien social et du dialogue entre et avec les habitants.</p> <p>➔ S'inscrire dans l'élaboration ou la consolidation d'un maillage et d'un réseau d'acteurs locaux.</p> <p>➔ Coproduire des « solutions » quant à l'action ou l'intervention des professionnels sur l'espace public ou sur des problématiques précises.</p>	<p>1073 heures de présence des médiateurs en soirée.</p> <p>- 216 problèmes ou situations recensés</p> <p>149 sur Fontaine (soit 68 % de l'activité du service sur le SIRD),</p> <p>44 sur Seyssinet-Pariset (soit 21%)</p> <p>et 23 sur Seyssins (soit 11%).</p>	<p>Le coût de la médiation de nuit est de 87 000€, dont</p> <p>27 000€ pris en charge par le SIRD plus 2 000€ exceptionnels</p>	<p>renforcer le cadre partenarial de travail et de transmission des informations</p> <p>Travail autour de la communication de l'action</p> <p>Renforcer les relais avec les acteurs de jour.</p> <p>Participation des bailleurs sociaux</p>

EVALUA- TION MEDIATION DE NUIT

Objectifs	Bilan 2011	Budget 2011	Perspectives
<p>Renforcer la lisibilité de l'action de médiation sociale de nuit.</p> <p>Mesurer la pertinence de l'action au regard des besoins et des caractéristiques du territoire.</p> <p>Renforcer les financements et arriver à l'équilibre financier de l'action.</p>	<p>Une utilité sociale principalement reconnue sous les angles de la cohésion sociale et de la tranquillité publique : gestion importante des conflits (31% des interventions sur le territoire), 154 questionnaires recueillis / 382 questionnaires diffusés en porte à porte et sur l'espace public (taux de retour de 40,3%)</p> <p>- 17 entretiens réalisés auprès des partenaires opérationnels</p> <p>- 26% des personnes interviewées estiment que la mission la plus importante des médiateurs est de favoriser la compréhension des règles de vie en collectivité; 23% d'améliorer la relation avec les habitants, et 23% de réduire le sentiment d'insécurité.</p> <p>- 72% des personnes interviewées apportent une note de satisfaction supérieure ou égale à 12/20 et 22% supérieure à 16.</p>	3500 €	<p>Action perçue comme positive aux yeux de tous (habitants, usagers, partenaires et Elus).</p> <p>Deux questions restent en suspens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle logique d'agglomération. • Des moyens à la hauteur des objectifs.

FAITS MARQUANTS

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

PLAN D'ACTION CHIFFRES CLEFS

OBJECTIFS	BILAN 2011	BUDGET 2011	PERSPECTIVES 2011
Réduire les incivilités et inciter les élèves à développer des attitudes citoyens. Travailler le savoir être et le vivre ensemble.	20 élèves de 6 ^{ème} et 11 adultes se sont portés volontaires il y a deux ans. De cette première cohorte d'élèves qui sont aujourd'hui en 4 ^{ème} , il reste 13 médiateurs qui souhaitent continuer dans cet engagement. Ces dernières semaines une nouvelle cohorte d'élèves de 6 ^{ème} va être formée. 34 élèves se sont portés volontaires. Ils suivront la formation en mars et avril et commenceront à assurer cette fonction dès le retour des vacances de printemps.	5400 €	mettre en place la formation initiale des futurs élèves de 6 ^{ème} dès octobre 2012. Expérimenter un travail autour de la parole dans les collèges dotés de médiation par les pairs. Temps d'échange animés par les médiateurs élèves. Démarrer la formation en septembre prochain au collège J Valles à la rentrée. Commencer à travailler avec les écoles primaires (CM2) de l'aire de recrutement des collèges dotés de médiation scolaire (Fleming dans un premier temps, Mise en place expérimentale avec l'école primaire de Noyarey

MEDIATION
SCOLAIRE

OBJECTIFS	BILAN 2011	BUDGET 2011	PERSPECTIVES 2011
Améliorer le travail en réseau et en partenariat. ➔ Créer des outils d'information à destination des partenaires de la Rive Gauche du Drac. ➔ Mettre en place un dispositif d'accueil d'urgence pour les personnes victimes de violences intrafamiliales et leurs enfants.	Dispositif non activé	3500 €	Mettre en place un partenariat suffisamment étayé pour travailler sur la durée la question de la visibilité de la problématique sur les communes de la rive gauche du Drac. - Développer le DRHU et communiquer de nouveau sur son activation auprès des partenaires de la rive gauche du Drac.

VIOLENCE
CONJUGALES

FAITS MARQUANTS

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

PLAN D'ACTION CHIFFRES CLEFS

CONDUITES ADDICTIVES

Collège A. FLEMING

- « Forum santé et conduites à risques » pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} autour de 3 ateliers sur : l'estime de soi, une information sur les produits et une approche sur la prise de risques liés à la consommation de cannabis en mai. Mise en place d'une soirée à destination des parents suite à ces 3 jours

Collège M SANGNIER

- Intervention de l'association « Fréquence Ecole » pour l'ensemble de 3^{ème} sur les risques liés à l'utilisation d'internet et les règles de confidentialité relevant de l'utilisation des réseaux sociaux. Pour les 5^{ème} intervention de « Théâtre Santé Média », Théâtre Forum de mise en situation sur les risques liés à l'alcool

Lycée R DESCHAUX

- Journée de prérentrée: conférence à destination des parents d'élèves de seconde essentiellement sur les questions alcool, tabac, cannabis.

Lycée Aristide BERGES

- Atelier « Aller vers... » mené par l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et l'éducateur du CODASE. Ils interpellent les lycéens à la sortie du lycée ou de la cafétéria et discutent de la fête et des sorties pour aborder les questions alcool, tabac, cannabis.

Collège Jules VALLES

- Outil « sac-à-dos ». Comporte plein de choses dont une bouteille d'alcool. L'objectif est d'avoir des échanges sur les pratiques des jeunes et répondre à leurs questions.

FAITS MARQUANTS

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

DONNEES GLOBALES

- Plus de 200 situations traitées dans le cadre de la médiation de nuit.
- Plus de 180 personnes reçues par les permanences d'aide aux victimes
- Une réorientation du plan d'action 2011-2013
- 20 élèves formés à la médiation scolaire
- Plus de 100 élèves des établissements scolaires de la rive gauche bénéficiaires des actions « prévention des conduites addictives »
- 1 ETP affecté à la compétence
- 115 792 € de dépenses totales. 75205 € de contributions
- Personne référente : Magali ANDREU

Orientations 2012

SERVICES GENERAUX

- **ASSISES** : poursuite de la réflexion sur la mise en œuvre du plan d'action : social, sport, écoles de musique
- Réflexion sur les clefs de répartition
- Poursuite des groupements de commandes

MIPE

- Poursuivre le renforcement du partenariat avec les collectivités
- Renforcement des projets collectifs d'emploi : recrutements collectifs, CARRED, ...
- Professionnalisation des agents sur le développement économique
- Déménagement des locaux

ETABLISSEMENTS SPORTIFS

- Reconstruction du gymnase Alexandre Fleming
- Relance de la réflexion sur les piscines
- Poursuite du plan de maintenance selon les nouveaux objectifs
- Priorisation des travaux d'accessibilité et d'amélioration de la performance énergétique.
- Réalisation du schéma directeur intercommunal des sports

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

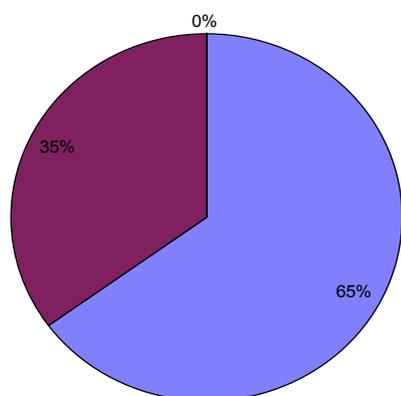
- Réorientation du plan d'action : prévention des conduites à risques, médiation sociale, médiation de nuit, permanences AIV, prévention des incivilités scolaires.
- Recentrage des actions autour de l'axe jeunesse.

BILAN SOCIAL 2011

Effectif

Effectifs globaux

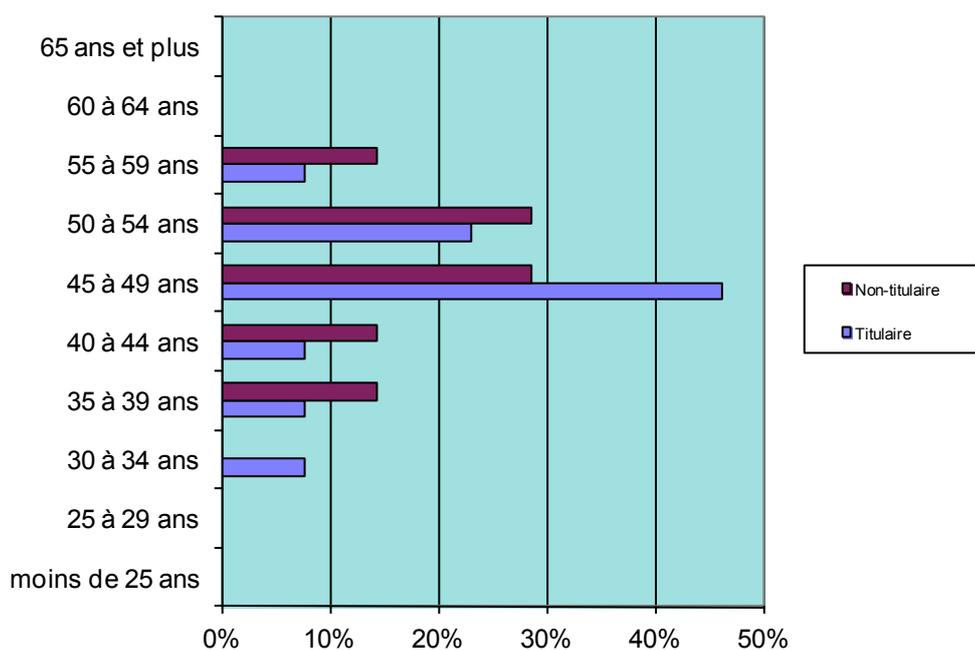
Agents en position d'activité (tous statuts)	20
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	13
Non titulaires occupant un emploi permanent	7
<i>Dont : agents remplaçants</i>	0
Autres agents (n'occupant pas un emploi permanent)	0



65% des agents de la collectivité sont des personnels titulaires.

15% des agents (tous statuts) sont des personnels de catégorie A
45% sont des personnels de catégorie B
40% des personnels de catégorie C

Répartition par classe d'âge et par statut (en %)



65 % des agents (tous statuts) ont plus de 45 ans

Aucun agent de moins de 34 ans

15% des agents ont plus de 55 ans

BILAN SOCIAL 2011:

Mobilité, travailleurs handicapés

Pas mouvement de personnel cette année.

Taux d'emploi de travailleurs handicapés

En 2011, votre collectivité employait :	2	Travailleurs handicapés (sur emplois permanents)
Vos passations de marché avec des établissements de travail protégé comptent pour :	0,0	Equivalent(s)-bénéficiaire(s)
Dans votre collectivité, le taux d'emploi de travailleurs handicapés s'élevait à :	10%	Le taux légal (collectivités de plus de 20 agents) est de 6 %
Par ailleurs, en 2011, votre collectivité employait :	0	Autres travailleurs handicapés (apprentis...)

Reclassement - inaptitude

Demandes de reclassement en 2011	0
Reclassements décidés en 2011	0
Autres mesures individuelles (inaptitude, mi-temps thérapeutique, aménagement d'horaire, mise en disponibilité d'office. NB : un même agent a pu bénéficier de plusieurs mesures la même année)	4

La collectivité obtient un taux de 10% alors qu'elle n'est pas soumise à l'obligation d'emploi. Ce taux est obtenu après recensement en 2009 auprès des agents d'une reconnaissance de travailleur handicapé. Il n'est pas lié à une action spécifique de recrutement (article 38 du statut).

A noter toutefois l'aggravation des pathologies en 2011 pour les deux agents. Absence de plus de 6 mois consécutifs pour chacun des agents.

Les reclassement (changements d'affectation sont prévues sur 2012)

BILAN SOCIAL 2011:

Absences

Décompte des jours d'absence - Répartition par type d'absence

Maladie ordinaire	416 jours
Longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie	68 jours
Accidents de travail (imputables au service ou au trajet), maladies professionnelles	0 jours
Maternité, paternité, adoption	0 jours

Structure des absences

Fonctionnaires		Agents non titulaires <i>occupant un emploi permanent (Emploi non classables inclus)</i>	
13	Effectif au 31 décembre sur emploi permanent (Rappel)	7	
29,69 jour(s) moyen(s) par agent	Toutes absences (hors "autres raisons")	14 jour(s) moyen(s) par agent	
24,46 jour(s) moyen(s) par agent	Maladie ordinaire	14 jour(s) moyen(s) par agent	
0 jour(s) moyen(s) par agent	Accidents du travail - Maladies professionnelles	0 jour(s) moyen(s) par agent	

Un absentéisme en hausse pour les agents non titulaires avec une augmentation de 100% du nombre de jours d'absence (14 jours au lieu de 7 jours en 2010). Multiplication des petits arrêts (de 2 à 20 jours) due en partie à des problématiques de santé connues. Un nouveau dérapage à été constaté début 2012. Un point a été fait avec les agents et certaines mesures ont été prises (passage à temps partiel pour un agent pour une durée de 6 mois). Situation qui s'améliore depuis 3 mois sur les non titulaires.

Pour les titulaires, une diminution des congés longue maladie (reprise de l'agent pendant 6 mois puis nouvel arrêt en MO). Un taux stable, mais toujours élevé de jours en maladie ordinaire, concentré sur 2 agents en 2011, qui cumulent 72% des jours maladie de l'année 2011.

BILAN SOCIAL 2011:

Formation

Nombre total de jours de formation (tous agents)	103
Nombre total de jours de formation (agents occupant un emploi permanent)	103
Nombre total de jours de formation (cat. A)	24
Nombre total de jours de formation (cat. B)	48
Nombre total de jours de formation (cat. C, dont PACTE)	32

Nombre de jours de formation en hausse. En raison du recours à des organismes de formation externes au CNFPT (31% des dépenses) qui correspondent à des besoins spécifiques non couverts par l'offre CNFPT. 100% des jours de formation sont des jours de formation de perfectionnement. Pas de préparation au concours.

80% des agents (16/20) ont bénéficié d'au moins une journée de formation. ce qui confirme notre volonté de mener une politique active de formation et d'acquisition de compétences .

Nombre moyen de jours de formation par agent formé occupant un emploi permanent	6,4
Nombre moyen de jours de formation par agent formé (cat. A)	12,0
Nombre moyen de jours de formation par agent formé (cat. B)	5,3
Nombre moyen de jours de formation par agent formé (cat. C, dont PACTE)	6,3

En hausse. A un niveau élevé avec 6.4 jours de formation par an sur l'ensemble des agents de la collectivité. Le nombre de jours de formation des agents en catégorie A s'explique par le suivi d'un cursus professionnalisant de 21 jours pour l'un des agents.

Organismes formateurs (maîtrise d'ouvrage de l'action de formation)

Nombre total de jours de formation (tous les agents sur emploi permanent, rappel)	103
CNFPT (au titre de la cotisation obligatoire)	52%
CNFPT (au-delà de la cotisation obligatoire)	6%
Collectivité (formateur interne ou non)	11%
Autres organismes (prestataires extérieurs)	31%

Dépenses de formation

Total des sommes investies au titre de la formation (y compris les frais de déplacement)	11 593 €
Dépense moyenne par jour de formation	112,55 € par jour

BILAN SOCIAL 2011:

Prévention des risques professionnels

Exposition au risque

Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service (pour l'année 2011)	0
Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (conçédées en 2011)	0
Nombre de décès imputables au service (en 2011)	0

Pas de maladie professionnelle, ni d'accident de service en 2011. Mais plusieurs demandes de changement d'affectation, de mesures d'adaptation de poste, validées par la médecine Professionnelle. Mise en œuvre des mesures en 2012.

ACMO (nommés dans la commune)	1
ACFI intervenus dans la collectivité en 2011	1
Médecins de prévention intervenus dans la collectivité en 2011	1
Autres personnels affectés à la prévention intervenus dans la collectivité en 2011 (animateurs, formateurs, conseillers...)	0

Prévention des risques : dépenses en matière d'hygiène et de sécurité

Formations (ACMO, habilitations, membres du CHS...)	2 200 €
Autres dépenses (EPI, interventions, amélioration des conditions de travail...)	500 €

Soit :

135 €

Par agent permanent travaillant dans la collectivité au 31 décembre 2011

Prévention des risques : documents obligatoires et personnels

	Oui	Non	En cours
Programme annuel d'actions de prévention	0	0	1
Rapport annuel d'évaluation des risques professionnels	0	0	1
Rapport du médecin de prévention	0	1	0
Fiches des risques professionnels	0	1	0
Document unique d'évaluation des risques professionnels	1	0	0

Le groupe de travail est de nouveau actif depuis 2012 suite à la visite de l'ACFI qui permettra d'actualiser le document unique et de définir le programme annuel de prévention

BILAN FINANCIER :

Perspectives

LE BUDGET DU SIRD

Le budget du SIRD, en 2011, s'élevait à 6,8 M€.

Il se caractérise par une situation financière satisfaisante.

EN FONCTIONNEMENT

L'année 2011 a été marquée par l'atonie des recettes en tendance, même si le volume global de recettes est supérieur de 3 % par rapport à 2010. Conséquence de l'encaissement anticipé de subventions. Une augmentation de 1.5 % (effet de base) des contributions communales conjuguée aux économies de gestion ont permis de maintenir l'épargne de gestion (après neutralisation des recettes encaissées par anticipation). La charge de la dette étant contenue, la CAF Nette reste stable à un niveau correct de 450 000 €.

- Les dépenses de fonctionnement n'évoluent que de 0.11 % par rapport à 2010.

- L'évolution des dépenses de personnel se limite à 0.9 %.

Enfin, les frais financiers de 226 K€ ont diminué de 8.14 % par rapport à 2010 (fin d'emprunt et un niveau bas des taux d'intérêts variables).

POUR LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Une enveloppe de 4.4 M€ était inscrite au budget primitif de 2011. Avec un taux de réalisation de 60 %, (décalage d'un trimestre de l'opération Alexandre Fleming) les dépenses d'équipement ont atteint 2.6 M€ contre 760 K€ en 2010, 80% des dépenses d'équipement 2011 sont liées à l'opération Alexandre FLEMING.

La recherche de financements se concrétise par la perception de 642 K€ de subventions d'investissement en 2011 contre 115 k€ en 2010, représentant un taux de subvention des dépenses directes d'équipement de 20 %.

Ce volume de subvention ainsi que le bon niveau d'épargne nette et les réserves constituées ont permis de limiter le recours à l'emprunt à 1 M€ en 2011, soit moins de 40 % des dépenses d'équipement.

Enfin avec un remboursement du capital de la dette de 300 K€, l'encours de dette atteint 5.1 M€ fin 2011 contre 4.4 M€ en 2010, en progression de 700 K€ par rapport à 2010.

La capacité de désendettement est de 7.5 années fin 2011.

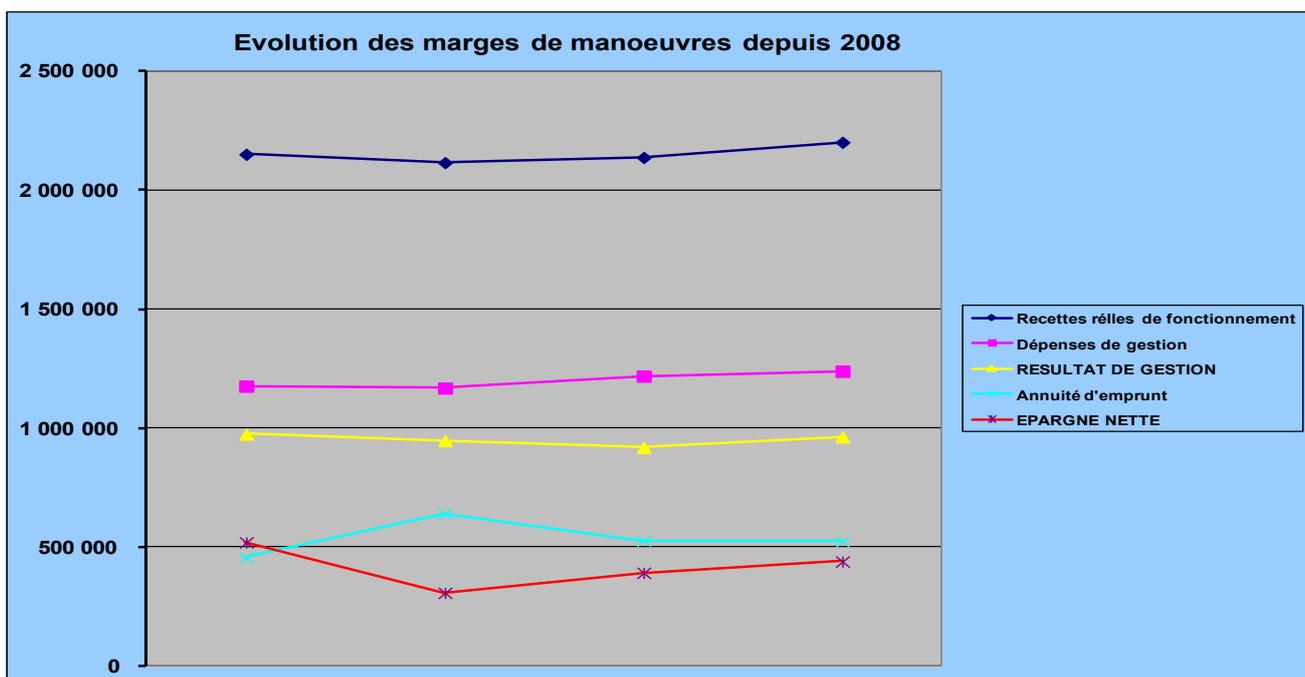
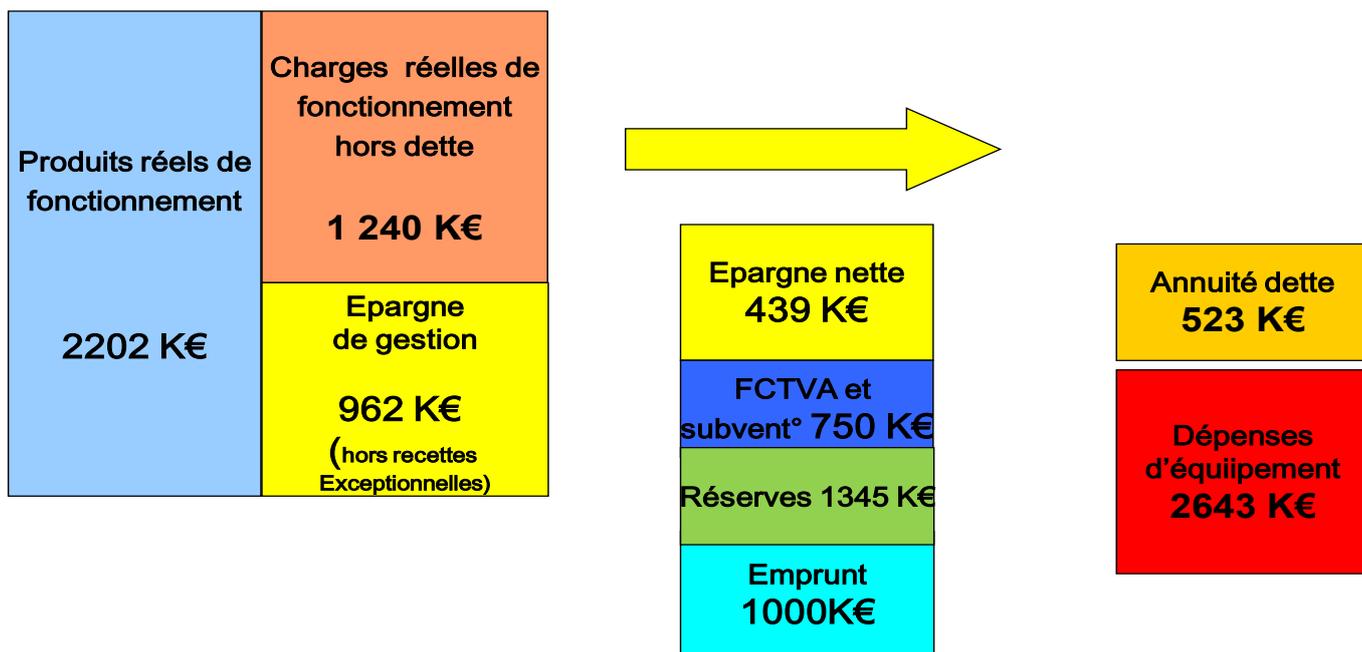
BILAN FINANCIER :



CA 2011

12

SYNTHESE 2011



BILAN FINANCIER

Contributions

A compter de 2009, toutes les communes adhérentes au SIRD ont fiscalisé leurs contributions

Pour 2011, la fiscalisation implique une fiscalité additionnelle dont les montants sont définis ci-dessous

nom	Montant des participations	taux additionnel TH	taux additionnel TFPB	taux additionnel TFPNB
FONTAINE	701 783	0,968%	2,100%	4,220%
	rappel 2010	1,010%	2,190%	4,390%
NOYAREY	61 207	0,636%	1,600%	4,770%
	rappel 2010	0,689%	1,730%	5,160%
SASSENAGE	295 408	0,644%	1,420%	2,730%
	rappel 2010	0,683%	1,510%	2,890%
SEYSSINET PARISET	522 799	1,040%	2,530%	6,410%
	rappel 2010	1,020%	2,470%	6,250%
SEYSSINS	247 960	0,565%	1,790%	5,390%
	rappel 2010	0,563%	1,780%	5,370%
VEUREY VOROIZE	48 593	0,399%	0,923%	2,300%
	rappel 2010	0,459%	0,999%	2,640%

BILAN FINANCIER

CONCLUSION

Une épargne nette qui augmente, signe d'une situation financière maîtrisée. Stabilisation de l'autofinancement à un niveau correct dans une période d'investissement soutenu. Des agrégats financiers satisfaisants, tout en maîtrisant la pression fiscale. (revalorisation des bases uniquement, 1.5% par an jusqu'en 2014.)